

# **LA LETTRE DE LA COMMUNE**

## **EDITORIAL**

L'heure est au débat dans notre société en crise. Faut-il bouger le cloisonnement des tranches de vie dont la trajectoire mène de l'enfance à la vieillesse. Force est de constater que la société entend repousser nos limites et favoriser le dynamisme des retraités. Leur offrir des activités et accompagner ceux qui souhaitent vivre à domicile sont deux objectifs forts de notre politique. **L'art de bien vieillir passe par la préservation du lien social**, une vie culturelle accrue qu'autorise le temps gagné, et le maintien à domicile.

Partager des activités avec les plus jeunes dans le cadre des associations, participer aux séjours à l'extérieur de son domicile, aux sorties à la journée, aller au club, à la bibliothèque, à la piscine, se faire porter son repas à domicile, telles sont quelques illustrations de l'offre globale de services que proposent la commune, la Communauté de Communes pour maintenir nos capacités physiques, intellectuelles, professionnelles et sociales. Montrevel a aussi la chance d'être une petite ville. Quand il faut faire ses courses, cet atout permet de réduire les distances qui auraient tendance à rallonger avec l'âge. C'est d'abord la proximité des commerces et des services. Certes, la commune n'a ni la compétence, ni le pouvoir de décider de l'activité commerciale mais elle encourage toutes les initiatives qui vont dans ce sens. Au regard du marché immobilier dopé par une clientèle de retraités qui choisissent de vivre en ville, ces initiatives sont favorables. Pour beaucoup de familles, la maison de retraite ne peut plus être la seule solution de prise en charge des parents. **Nous sommes au début d'une mutation qui pousse la société à innover en matière d'accueil des personnes âgées.** Ainsi, nous poserons prochainement la première pierre à l'Homont d'une résidence adaptée aux seniors. A côté des 55 appartements privés, se trouveront des espaces en commun pour les besoins du vivre ensemble des résidents, des espaces qui seront ouverts sur l'extérieur pour favoriser les rencontres et les activités avec la ville.

**Jean-Pierre ROCHE**  
**Maire de Montrevel-en-Bresse**

## **Une lettre aux habitants de Montrevel**

Le maire vient de recevoir une lettre émouvante d'un homme âgé de 73 ans qui a vécu trois ans à Montrevel caché avec sa famille. Juif Alsacien pourchassé par le régime Nazi et son complice de Vichy, il est resté de 1941 à 1945 dans la maison appartenant à la famille Geoffray. Sa mère, décédée en mai 1943, est enterrée au cimetière de Malafretaz. Il écrit « **c'est grâce au dévouement et au courage des habitants de Montrevel et de ses environs que ma famille a passé cette période de guerre sans encombre** » et d'ajouter « *mes souvenirs me reportent toujours à mes petits amis d'école de l'époque : André Bagnon le fils de l'hôtelière, Michel Ecochard fils du coiffeur, Pierrot Pochon le fils de l'entrepreneur et Gaby Geoffray ma petite voisine de palier* ». Cette homme rend aussi hommage à des Montrevellois connus pour leur courage pendant cette période : « *ma reconnaissance est restée intacte pour des personnes maintes fois citées dans ma famille quand j'étais enfant : **Madame Bagnon, Mademoiselle Francine Favier secrétaire de la mairie et Monsieur Santhonnax instituteur.*** » et de conclure « *je me permets de vous exprimer mes très profonds sentiments d'attachement à mon lieu de résidence pendant mon enfance, la Grenette, la drague et l'école bien sûr, c'est avec un profond sentiment de reconnaissance et de sympathie que je vous adresse cette lettre* ».

Dans sa réponse le maire lui a proposé de venir participer à la cérémonie du 66<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Montrevel qui se déroulera le 5 septembre prochain rappelant les propos d'Elie Wiesel « oublier c'est devenir complice, oublier c'est alors se condamner à revivre l'Histoire ».

Toute la population est invitée à participer aux cérémonies du 66<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Montrevel qui se dérouleront le

**Dimanche 5 septembre à partir de 10 h.**

Comme chaque année, le défilé partira place de la mairie jusqu'à la stèle aux américains pour rendre hommage aux quatre soldats US qui ont donné leur vie pour notre liberté.

## Un budget de transition

Lors de la séance du Conseil municipal du mois de Mars, les élus ont voté le budget de l'année 2010.

Dans un contexte lié à la réforme de la fiscalité locale et des compétences des collectivités territoriales, il s'élève à 1 521 000 euros en recettes de fonctionnement et dégage ainsi 337 600 euros d'excédents qui permettront d'alimenter le budget d'investissement.

S'agissant de la fiscalité locale, vos élus ont fait le choix de **ne pas augmenter les impôts** ménages et de propriété, sachant que parallèlement la taxe professionnelle a disparu. L'Etat a décidé de compenser intégralement cette perte de 168 000 euros en 2010.

Il conviendra d'attendre 2011 pour voir si l'Etat continuera de compenser ce manque à gagner.....

Dans le budget d'investissement, on retrouve plusieurs

projets : l'acquisition de plaques de rues pour leur dénomination et numérotation métrique, des travaux d'aménagement au cimetière de Cuet ainsi que l'installation d'un columbarium, l'achat d'une cabine sanitaire, la réfection de la toiture du stade de football, la poursuite du provisionnement de sommes pour la réalisation de la future école et la restructuration de la mairie sans compter un important programme de voirie financé par la Communauté de communes.

D'autres travaux, inscrits au budget supplémentaire 2009, seront réalisés dans le courant de l'année : agrandissement du local technique pour le compte de l'association de la chasse, fin des aménagements de la place de l'église, réfection de la place de la Grenette et programme d'éclairage public.

## En Bref...

**Mieux stationner** : c'est l'effort demandé à chacun d'entre nous afin de faire en sorte que la circulation dans certaines rues et places soit encore possible. En effet, de plus en plus de personnes prennent leur aise et n'hésitent pas à stationner devant les panneaux l'interdisant, notamment rue du Château, où le croisement de véhicules devient problématique à certains moments. Il en est de même, rue des Abattoirs face à la terrasse du Comptoir (les arrêts-minute bloquent parfois la circulation), mais aussi place de la Poste où le stationnement sauvage est une règle sans aucun respect du marquage au sol, et parfois place de la Mairie devant la Cour des Miracles (certains samedis matin notamment...). **A chacun de se comporter en citoyen responsable pour réduire ces désagréments.**

C'est à la place du garage (à la sortie Nord du village) que **les Pompes Funèbres COMTET vont implanter une chambre funéraire** composée de salons de recueillement et d'une salle de cérémonie (il n'est pas prévu de crématorium). Un permis, reprenant les conclusions de l'enquête publique de décembre 2009 notamment au niveau de l'aménagement des espaces paysagers, a été déposé fin mai 2010. Il est en cours d'instruction auprès des différents services. Bien qu'envisagé d'être conservé, le bâtiment actuel sera démoli prochainement et fera place à une construction mieux adaptée à l'activité et offrant une meilleure esthétique sur la façade principale.

Début du chantier: après la délivrance du permis de construire, soit fin 2010 au plus tôt.

**La carte d'accès gratuit à la base de plein air** pour la saison 2010 est à disposition. Pour ceux qui l'ont déjà obtenue en 2009, il suffit de passer en mairie pour que les **agents apposent le macaron 2010**. Pour les autres, il convient de se munir d'une photo et d'une attestation de domicile. Cette carte permet l'entrée gratuite en journée et devient un laissez passer à partir de 19h si vous souhaitez suivre une animation, effectuer une promenade nocturne ou vous restaurer.

**Les travaux de construction du supermarché LIDL** avancent à grands pas. Après un retard au démarrage du chantier, les entreprises s'activent et, chaque jour, on

peut constater visuellement l'avancement du chantier notamment au niveau des aménagements extérieurs. Tout doit être prêt pour l'ouverture du magasin prévue durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de Juillet.

Presque en face du supermarché LIDL, « la colline » de cailloux va bientôt disparaître. Avec là aussi un peu de retard, **DYNACITE va entreprendre la construction de 2 villas de 6 logements chacune**. Une construction faisant suite à la démolition de l'immeuble Renoir. Un chantier exemplaire au niveau du tri des déchets et du recyclage. L'immeuble ayant été « désossé » minutieusement, les blocs béton ont été concassés pour obtenir cet amas de cailloux. Une grosse partie va servir pour les travaux de terrassement, le reste sera évacué vers d'autres chantiers.

Début du chantier: Octobre 2010 pour une livraison des logements au Printemps 2012.

**La toiture du stade de football** route d'Etrez donnait des signes de fatigue en perdant son étanchéité. Elle sera rénovée à l'inter saison pour un coût de plus de **30 000 euros**.

### Les horaires d'été de la ligne de bus Montrevel/Bourg

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août la ligne de bus Car Ain financée par le Conseil général de l'Ain fonctionnera comme suit :

Au départ du matin dans le sens Montrevel /Bourg 6h13 le lundi, 6h59, 8h04 et 13h28 du lundi au samedi.

Au retour dans le sens Bourg/Montrevel : 12h30, 14h42, 17h55 (sauf le samedi), 18h44 du lundi au samedi et 20h les vendredis uniquement. A noter que le coût du transport est de **2 euros, et les 10 tickets à 15 euros**.

Lors de la lettre précédente, il vous a été présenté le projet de dénomination des chemins de la Commune. Le Conseil Municipal a validé lors de la séance du 29 mai 2010 l'ensemble du projet en y apportant une modification suite aux observations d'une majorité de riverains: le Chemin des Ecureuils devient le **Chemin du Muguet**. Vous recevrez prochainement un courrier conjoint de la Commune et de la Poste vous signifiant votre adresse précise.

## Montrevel en fête le 26 juin

Belle ambition pour le Comité des fêtes et Ecotonic qui joignent leurs efforts samedi 26 juin pour une journée et une soirée de convivialité, de joie, d'échanges et de musique.

Tout commencera dès le matin vers 9h avec vos commerçants dans la rue qui exposeront leurs activités, vous proposeront des petits prix et une animation dans la grande rue. Toutes les heures (10h, 11h, 12h, 15h, 16h, 17h, et 18h) **une roue des cadeaux vous offrira plus de 1000 euros de lots**. C'est simple, dès que vous effectuez un achat chez un commerçant, il vous remettra un bulletin à présenter le 26 juin pour le tirage au sort. Durant la journée, vous pourrez déguster des barbecues et un apéritif vous sera offert par Ecotonic à 19h place de la poste.

A partir de 14h, plusieurs scènes de musiques en plein air ouvrent leur portes : **Au clos Bosoni** de 14h à 17h, l'Ecole de musique et La Mi Guitare, **place de la poste** de 15h à 24h des groupes, des solos, **dans la grande rue** de 14h à 19h animation musette et variétés et défilé de l'Ecole de musique, djembé, **salle des fêtes** de 18h à 22h danse country, la Molégia et danse Habel et enfin **place de la mairie** 19h à 1h accordéon, animation musicale et concours DJ.

De la musique pour les petits et les grands et pour tous les goûts. Le programme complet à retrouver chez vos commerçants ou sur le site [www.cdf-montrevelenbresse.net](http://www.cdf-montrevelenbresse.net).

**Quelques contraintes de circulation** : De 7h à 24h la grande rue sera interdite à la circulation de même que les places de la poste, de la Mairie et rue du château.

Par ailleurs tout le centre ville bénéficiera de la musique à ciel ouvert.

Remerciements aux riverains pour leur compréhension.

## Un nouveau spectacle au Sougey

Après le succès du Son et Lumière de Juillet 2008, le nouveau spectacle se prépare activement à la ferme du Sougey, sous la direction du metteur en scène Xavier Arlot. Vous serez captivés par une histoire à la fois tendre et remplie de suspense, qui se mêle harmonieusement à la restitution du passé du Sougey et de la Bresse. Sonorisation grandiose, jeux de lumières et pyrotechnie, que même les acteurs qui répètent chaque semaine n'ont pas encore découvert, magnifieront encore cet enchantement solennel dans lequel vous serez plongés.

Outre les membres des Amis du Sougey qui s'activent régulièrement depuis des années pour entretenir le site, ce ne sont pas moins de 500 costumes qui ont été confectionnés par de discrètes couturières, bénévoles elles aussi tout comme ceux qui préparent les accessoires, s'occupent de la billetterie...et tous ceux qui, les jours-J, seront là pour réguler le stationnement, servir boissons et repas...Avec les acteurs et figurants - comme le cumul est autorisé en bénévolat - , c'est **une ruche d'au moins 350 personnes** qui s'apprentent à vous faire passer un moment de rêve et d'évasion ici à Montrevel.

N'hésitez pas à inviter vos familles, amis et connaissances, ils vous remercieront de les avoir transporté une soirée dans un monde magique empreint de souvenirs pour certains.

### A retenir

**Dates** : 8,9,10,11 ; 15,16,17,18 ; 22,23,24,25 Juillet 2010.

**Tarifs et réservations** : adultes : 17€ ; enfants : gratuit pour les - de 8 ans, 12€ pour les 8-16 ans, tarif groupe dès 20 personnes.

**Déroulement** : le site ouvre à 19h ; un avant-spectacle vous est proposé à 20h et le grand spectacle Son et Lumière commence vers 22h.

**Sur place** : marché de produits locaux, restauration rapide, repas avec poulet de Bresse (sur réservation 23€ tout compris).

**Points de vente** : Internet : [www.spectacle-sougey.com](http://www.spectacle-sougey.com) ; office du tourisme de Montrevel 04 74 25 48 74 ; sur place à partir de 19h dans la limite des places disponibles.

## Les amis du Sougey investissent dans le patrimoine

Les bénéfices retirés du précédent spectacle ont été presque totalement réinvestis dans la réfection du toit de la maison (87 000€) et dans les soins aux arbres centenaires ou bicentenaires (13 000€). Rénover le toit très endommagé de la grange est le prochain projet qui devrait pouvoir être financé grâce aux bénéfices attendus du spectacle 2010.

## Le Chiffre du mois :

# 150

C'est le nombre moyen de repas servis quotidiennement au restaurant scolaire de l'école de Montrevel par les 7 agents du SIVOM.

## Les chiffres de l'Etat Civil au premier semestre jusqu'au 15 juin 2010

Tous les semestres, nous vous donnons l'état civil de la commune : les naissances, mariages et décès. En effet, la loi confie au maire le soin de gérer ces éléments en tant qu'officier de l'état civil pour le compte de l'Etat.

### **Bienvenue à :**

Romane Lucie VERNIER, Augustin CHAUVRON-GANDUBERT, Yanis JANIN, Mathis PERRET, Léa COMAS, Eren-Can AYDOGAN, May-Line LOUIS, Tom NOBLET.

### **Nos vœux de bonheur à :**

Amélie BONNETAIN et Christophe BRUN.

### **Une pensée pour :**

Antoine CHALANDON, Mme Marie Fernande CHAPELAND née BREVET, Mme Amante Mélina LEROUX née GALIEN, Mme Cécile Apolline TREIL née PERDRIX, Mme Amélie FROMONT née TRIPOT, Mme Marie Héloïse LAMBERET née CREUZET, Mme Agnieszka PERRIER née SIERADSKA, Prosper MERLE, Mme Paulette Elisa POMPANON née CADOZ, Augustin TALIERCIO, Francisque COUARD, Mme Lucienne Eugénie BIELER née GOYARD, Mme Andrée GAUD née DUMONCEAU, Mme Lucienne BEREZIAT née BOUILLET, Mme Marie Germaine PONCET née CHOSSAT, Mme Lucette Andrée MORTEL née GRABIT, Mme Suzanne TRILLAT née BLANC, Pierre Jean VELON, Mme Cécile FORAY née MONARD, Pierre DESMARIS, Mme Denise BESSONNAT, Mme Marie Eugénie BESSON née TEMPORAL, Mme Simone MARQUIS née PAGNEUX, Mme Andréa Renée GUICHARDON née CHANEL, Mme Yvonne Odette PONCIN née TEPPE, Mme Marie Louise PERRET née BILLAUDY, Jean Maurice BAULMONT, Mme Marie-Yvonne BOZONNET née BERTHAUD, Mme Jeannine MAZUIR, Mme Georgette PONS née JOSSERAND, Mme Jeanine Louise BUZY née QUESNEL.

## Demandez le programme

Très régulièrement et en partenariat avec le comité des fêtes, nous vous proposons le programme des manifestations associatives qui se dérouleront à Montrevel-en-Bresse pour les mois de juillet à septembre :

**8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 22, 23 24, 25 juillet**  
Spectacle son et lumière à la ferme du Sougey

**10/07 au soir, 11/07 midi et soir, 13/07 au soir**  
**14/07 à midi :**

Bréchets de poulets au stade de rugby  
par les chasseurs,

**14 juillet :** Feu d'artifice sur le lac à la Base de Plein Air,

**16 juillet :** Marché des saveurs nocturnes, Place de la Résistance,

**18 juillet :** Concours de boules challenge Maurice Béréziat de l'Union Bouliste,

**30 juillet :** Course cycliste semi-nocturne,

**13 août :** Marché des saveurs nocturnes, Place de la Résistance,

**15 août :** Challenge Ecotonic de l'Union Bouliste,

**22 août :** Rallye de Bresse des Offices de Tourisme,

**28 août :** Tournoi de foot avec B.T.F.

**5 sept :** Commémoration à la stèle des Américains, Marché aux Puces de la couture, de la cuisine et du jardin, Place du Général de Gaulle,

**6 sept. :** Concours de boules, challenge des commerçants de l'union Bouliste,

**11, 12 sept :** 35 ans du RCCM,

**18, 19 sept :** Journée européenne du patrimoine à la ferme du Sougey et marché bressan,

**25 sept :** Théâtre Pâte à Trac à la salle des fêtes.

Retrouvez toutes les informations sur le site du comité des fêtes : [www.cdf-montrevelenbresse.net](http://www.cdf-montrevelenbresse.net)

## **Avis de recherche de bénévoles pour le portage des livres à domicile ou de personnes intéressées à les recevoir**

Le C.C.A.S. de Montrevel en partenariat avec la médiathèque de la Communauté de Communes souhaite mettre en place un service de **portage de livres à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap** habitant la commune de Montrevel et ne pouvant pas se déplacer à la Médiathèque.

Vous pourriez donc être le relais pour une (ou deux) personne qui aurait sa carte comme tout autre lecteur, mais pour qui vous déposeriez et rapporteriez les livres du domicile à la Médiathèque. Pour le bon fonctionnement de ce service, la personne s'engage à respecter la durée de prêt des documents (3 semaines).

### **Petit engagement pour un grand service !!!**

Pour tout renseignement complémentaire :

06.84.09.42.45 ou 04.74.30.87.90 (médiathèque).

)

*Coupon à rendre à la Médiathèque*

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ accepterait d'être bénévole pour le portage à domicile de livres sur la commune de Montrevel.

Eventuellement préciser le quartier : \_\_\_\_\_

(vous pourrez vous désengager de ce service à tout moment en informant la Médiathèque et la personne concernée)

SOUHAITERIEZ-VOUS BENEFICIER du PORTAGE de LIVRES à domicile, si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, momentanément ou habituellement?

Si oui, merci de vous faire connaître en renvoyant le coupon ci-dessous à la Mairie de Montrevel.

Renseignements: 06 84 09 42 45

.....  
NOM .....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Le Souget (1 la fête 2 que fait l'association de ses fonds)

